



Facturation commune intervention artisan dans partie

Par JJD38

Bonjour

L'interphone privatif défaillant d'un copropriétaire a mis en panne l'ensemble des interphones à deux reprises.

Notre électricien est intervenu et a dû déconnecter du tableau général (situé en partie commune) l'interphone de ce copropriétaire.

Pouvons nous lui facturer les interventions du fait qu'il est responsable de la panne ?

Merci

Par isernon

bonjour,

si le syndic a un document de votre électricien mentionnant que la panne de vos interphones est due à la partie privative de l'interphone du copropriétaire, il peut lui facturer les dépannages de votre électricien.

salutations

Par yapasdequoi

Bonjour,

Seul celui qui a signé le devis doit le payer à l'artisan.

Il peut demander "à l'amiable" à l'autre copropriétaire de participer.

Eventuellement faire intervenir l'assurance RC.

Mais ni le syndic ni personne ne peuvent refacturer un copropriétaire sans décision de justice.

On ne fait pas justice soi même.